

Commune : Gray	Ecole : Moïse Lévy-Capucins
Date : jeudi 21/10/2021	Horaire : 17h
Présents :	
Enseignant(e)s : Mme Pitoun, Mme Brelot, Mme Deschamps, Mme Caspar, Mme Hubleur, Mme Fournet, Mme Houriet, Mme Lehmann, Mme Peton, Mme Bouthiaux, M. Charpentier, Mme Gamet, Mme Tondu, Mme Hel Jay, TR : Mme Daval	
ATSEM : Mme Jubin, Mme Desbourdes, Mme Bobert	
Représentant IEN : M. Tribout	
DDEN : Mme Richard	
RASED : Mme Camburet	
Représentant de la mairie/élu : Mme Miallet	
Représentants de parents : Mme Cetiner, Mme Marange, Mme Bektas, M. Karacevytch, Mme Huot, Mme Marquez	
Invités (associations, services médicaux,...) : M. Cuenot (principal du collège Romé de l'Isle).	
Absent(s) :	
Absent(s) excusé(s) : Mme Viegas, Mme Donzelot, Mme Perron, Mme Baran, Mme Bourbon, Mme Goriot, , M. Alahmad, Mme Huguenin, Mme Ozbay, M. Daoud, Mme Ay, M. Kayag.	

Ordre du jour :

<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de l'équipe pédagogique 2. Résultat des élections des représentants de parents d'élèves : rôle des représentants 3. Bilan de la rentrée et organisation de l'année scolaire 4. Le REP Romé de l'Isle : présentation, projets et actions 5. Projets pour l'année en cours (école et classes) 6. Point sur les travaux et la sécurité à l'école 7. Questions diverses

1.Présentation de l'équipe pédagogique

- Tour de table
- Pour rappel, suite à la fusion administrative de l'école maternelle des Capucins et de l'école élémentaire Moïse Lévy en cette rentrée 2021, nous sommes devenus une seule et même école à 13 classes, avec une seule direction (décharge de 75%). Pour l'instant, l'école primaire Moïse Lévy-Capucins.

Voici la configuration des classes en cette rentrée de septembre 2021 :

classes	TPS /PS	PS/MS	MS	GS 1	GS 2	GS 3
enseignantes	Stéphanie Pitoun	Sophie Donzelot / Suzanne Brelot (jeudi / vendredi)	Christine Hubleur	Laura Perron / Sophie Deschamps (mardi et vendredi)	Angéline Caspar	Apolline Huguenin / Laurine Houriet (mardi)
ATSEM	Evelyne JUBIN	Mélinda (stagiaire => 10h)	Martine Bobert	Delphine Desbourdes (+ Martine Bobert en GS 3)		
AESH		Nicolas GENEVRE				
effectifs	18	19	20	11	11	10

	CP	CP-CE1	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
enseignants	Gaële Fournet / Laurine Houriet (J / V)	Aurélia Lehmann	Camille Peton	Delphine Bouthiaux	Guillaume Charpentier	Emilienne Gamet Typhaine Tondou (J)	/ Béatrice Hel-Jay
AESH	Charlène Orhan-Dizambourg	Aurore Stimac Cynthia Baran	Magali Grandperrin	Cynthia Baran Aurore Stimac Laetitia Billet	Lola Terreaux Sandrine Bocquin Fabienne Soppelsa	Audrey Joyez	Nadya Bourbon Laetitia Billet Lola Terreaux
Effectifs	14	13	13	11	21	22	8

- **Classes dédoublées** : Cette année encore, l'école située dans un Réseau d'Education Prioritaire (REP Romé de l'Isle), bénéficie à nouveau du dispositif des classes dédoublée sur plusieurs niveaux. Les élèves sont au maximum 12 ou 13 dans les classes de GS, de CP et de CE1.

(La classe de CE2, ne fait pas partie des classes dédoublées, mais elle a un effectif très réduit.)

Nous avons d'ailleurs fait le choix, en accord avec l'IEN, de faire une classe à double niveau CP-CE1 pour respecter les préconisations d'effectifs en REP et aussi pour séparer les élèves à besoins particuliers de la cohorte de CE1.

L'objectif des classes dédoublées est de garantir à chaque élève l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui, bref, de mieux apprendre ! La taille de la classe n'est pas le seul gage de réussite. L'expertise des enseignants et l'utilisation de méthodes pédagogiques nouvelles permettront de les atteindre. Les retours de professeurs de classes dédoublées au niveau national sont positifs : meilleure qualité de compréhension et de raisonnement des élèves, meilleure identification des besoins (d'où les évaluations nationales), meilleure dynamique de classe (beaucoup de travail en groupe, de coopération).

- Une seule classe est divisée en deux (ou en trois pour les GS de cette année), avec un autre enseignant.
- Cela permet d'avoir plus de temps, d'attention à consacrer à l'élève, qui est désormais dans un tout petit groupe.
- Cela permet aussi de varier les façons de travailler : classe entière, demi-classe, petit groupe, individuel...
- Cela favorise les manipulations, les jeux, les ateliers, qu'on ne pourrait pas mettre en place en grand groupe.

Les enseignants mènent alors un travail d'équipe très exigeant afin de rendre efficace et clair le travail pour les élèves. Il s'agit d'une chance, d'un luxe qui apporte de vrais progrès. Très intéressant, et très confortable pour aider les enfants.

En début d'année, certains parents se sont inquiétés de voir en GS leur enfant pouvant travailler avec plusieurs maitresses sur la journée. Nous les avons rassurés et les élèves ont très vite compris les différents moments de leur journée. Les enseignantes ont d'ailleurs pu bénéficier le 9 septembre d'une journée complète de formation pour organiser cet emploi du temps commun avec 3 enseignantes pour 32 élèves. Les collègues de CP et CE1 auront une journée semblable le 30 novembre.

Nous avons donc 1 classe de GS de 32 élèves séparées en 3 classes de 10 ou 11 élèves, une classe de CP à 14, une classe de CP-CE1 à 13 et une classe de CE1 à 13.

intervention des enseignantes :

- de CP sur la méthode Piano : travail en équipe, temps de travail en ateliers dans les 3 salles.
- de GS sur l'emploi du temps : organisation en 3 salles thématiques (mathématiques, graphisme et écriture, langage). Les enfants passent par les 3 salles dans la journée. La phonologie, les arts et les sciences sont travaillés par chaque enseignante avec son groupe. La motricité est commune.

- **AESHi et Co** = Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap individuelle ou collective.

11 AESH travaillent à l'école et font pleinement partie de l'équipe pédagogique au-delà même de l'élève pour lequel elles sont nommées. Elles participent aux réunions d'équipes, à certains conseils de maîtres, de cycles, aux équipes de suivi de scolarité.

6 élèves bénéficient d'une aide individualisée en classe + 2 élèves du dispositif ULIS.

2 élèves sont en attente de notification de reconnaissance du handicap auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

8 élèves sont inscrits dans le dispositif ULIS. Ils sont accueillis dans leur classe de référence en fonction de du projet d'élève construit par l'enseignante coordinatrice du dispositif ULIS.

Ce qui porte à 14 le nombre d'élèves porteurs de PPS (projet personnalisé de scolarisation) sur l'ensemble des classes côté élémentaire.

PS-MS	CP	CP-CE1	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
1 AESH (aide collective)	1 AESH	2 AESH (aide collective sur certains créneaux)	1 AESH	2 AESH	2 AESH	1 AESH (aide collective)	2 AESH

Pour mémoire, le dispositif ULIS école est aussi épaulé par une AESH collective (Mme Bourbon).

4 nouveaux AESH ont intégré l'équipe cette année : Mme Soppelsa, Mme Orhan-Dizambourg, Mme Joyez, M. Genevre (aide collective sur la classe de PS/MS pour l'instant). Bienvenue à eux !

- On peut citer ici les **enseignantes référentes** de la circonscription de Gray qui interviennent sur les situations des élèves bénéficiaires d'un PPS auprès de la MDPH (14 élèves: 8 ULIS et 6 hors ULIS) : Mme Maurice-Chemin et Mme Humbert.

- **Rased** : Mme Viegas (enseignante spécialisée) et Mme Camburet (psychologue de l'Education Nationale). Présentation de sa composition, de leurs missions et de leur secteur d'intervention. Prise de parole Rased : Mme Camburet.

La psyEN contribue à la réussite scolaire de tous les élèves et à la lutte contre les effets des inégalités.

Elle intervient dans le respect des fondements déontologiques et éthiques à tous les niveaux de la scolarité du 1er degré sur huit écoles de la circonscription. (60% des interventions concernent Moïse Lévy-Capucins). Elle mobilise ses compétences au service des enfants pour leur développement psychologique, cognitif, social et leur bien-être. Elle concourt au repérage et à l'analyse des difficultés d'apprentissage des élèves et apporte un éclairage particulier permettant prise en charge, suivi et résolution.

Elle participe :

- à la scolarisation des enfants en grande difficulté, en situation de handicap, en risque de désinvestissement, de décrochage ou des élèves présentant des signes de souffrance psychique,

- au travail du réseau (RASED),

- à la présentation des orientations (classes spécialisées, établissements...),

- à l'élaboration et la mise en place de dispositifs de prévention (harcèlement, violence, climat scolaire, écrans ...), d'inclusion, d'aide et de remédiation

- à l'élaboration et à la réalisation des projets des écoles.

Elle agit en direction :

- des enfants (entretiens, bilans, suivis psychologiques brefs...)

- des équipes pédagogiques (entretiens, écoute, échanges, analyse, élaborations de projets ou d'actions...)

- des familles (entretiens, sensibilisation, ...)

Elle collabore avec les services extérieurs .

Travail avec des enfants rencontrant des difficultés dans le domaine scolaire : adaptation, apprentissages... L'idée est de pouvoir collaborer avec les enseignants, les familles, les partenaires de soin pour permettre aux enfants de se sentir mieux à l'école et que le plus d'enfants possible puisse progresser dans leurs apprentissages.

- **Mission de service civique** : Mélinda Marguerite, depuis début octobre est avec nous à l'école. Une jeune femme qui souhaite apporter sa contribution à la mission d'éducation de l'école. Elle sera avec nous jusqu'en juin et s'est déjà rendue indispensable à l'équipe à aux élèves. Merci et bravo à elle !

- **Enseignant d'UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)** qui intervient dans notre école : M. David Paguet affecté sur la classe UPEAA de l'école Edmond Bour intervient pour l'instant auprès des élèves allophones nouvellement arrivés. En ce moment, un seul élève de CM2 est concerné sur l'école. M. Paguet vient l'épauler en classe le mardi matin.

- **Médecin scolaire** : Dr Guillaume (santé scolaire et protection de l'enfance), Mme Emilie Lollier (infirmière du collège Romé) qui est mise à disposition sur 20% de son temps de travail pour les écoles du secteur de recrutement du Collège. Elle sera amenée à travailler avec l'école cette année (visite médicale). Pour les classes de maternelle, c'est la PMI qui intervient pour les bilans scolaires des élèves nés fin 2017 / début 2018. Les élèves de GS bénéficieront cette année encore de la visite médicale traditionnelle par le médecin scolaire.

- **Inspectrice de l'Éducation Nationale** (IEN) qui dirige la circonscription de Gray : Mme G. Ferrand.

- **les maîtres d'EILE (Enseignement International de Langue Etrangère)** : Mme El Mesbahi (cours d'arabe) et M. Akinçi (cours de turc). Pour l'instant, les cours d'EILE en langue turque et arabe devraient pouvoir reprendre. Nous sommes en contact avec les deux enseignants. Ils attendent la validation de leur emploi du temps. Les cours auraient sans doute lieu le mardi soir après l'école.

- **les agents d'entretien de l'école** : Laurence Siquoir et Monique Royer, présentes sur les temps scolaires (mais pas que). Précieuses et indispensables au bon fonctionnement de l'école.

- **décharge de direction** : cette année, Mme Pesenti occupe le poste de directrice à 75% et la mission de coordinatrice du REP le jeudi (25%). Elle n'a donc plus charge de classe.

Notons que Mme Gamet, enseignante du CM2, occupe également la mission de coordonnatrice du REP Romé de l'Isle le jeudi, (1/4 de décharge est allouée).

2. Résultat des élections des représentants de parents d'élèves : rôle des représentants, attributions du conseil d'école.

***date du scrutin** : vendredi 8 octobre 2021, 12 parents candidats, 262 électeurs inscrits, 125 votants (47,7 % de participation), 35 suffrages sont blancs ou nuls sur 125 votants. Ce qui est très important et nous questionne sur la façon de transmettre les informations et les consignes "matérielles" de vote. Nous avons ajouté une notice plus claire avec des enveloppes de couleur. Nous avons eu malgré tout un grand nombre d'enveloppes non signées, et surtout beaucoup de bulletins avec des noms barrés. L'idée d'une vidéo tuto avaient été évoquée l'an dernier, peut-être à concrétiser pour l'an prochain.

Les parents élus ont une grande importance pour la vie de l'école : ils participent à la vie de l'école et facilitent les relations entre les familles et l'équipe enseignante. Ils donnent leur avis, émettent des suggestions et participent à l'organisation de la vie de l'école.

Le taux de participation est très faible (moins d'un électeur sur deux a voté). Nous avons eu beaucoup de difficulté à recruter des candidats, d'ailleurs il en manque un. (12 parents élus pour 13 classes). A noter qu'aucun parent n'est venu à la réunion préparatoire. Transmission de l'information ? Horaire ?

Un grand merci aux collègues enseignantes ou AESH qui sont venus aider pour la préparation du matériel ou pour le dépouillement.

Vote pour l'organisation des prochaines élections de représentants : uniquement par correspondance ?

Ou avec l'ouverture d'un bureau de vote ? => unanimité pour le vote par correspondance.

***Rappel de la composition du conseil d'école** : participants de droit : mairie, DDEN, enseignants, un membre du RASED, représentants de parents, Mme l'IEN, et invités si besoin (médecin scolaire, infirmière scolaire, AESH, représentants associatifs ou de services extérieurs, le collègue).

Présidé par la directrice, constitué pour une année. Au moins 3 réunions/an, il peut être réuni de manière extraordinaire sur l'initiative du maire, de la directrice ou de 2/3 des membres de droit.

Chaque conseil donne lieu à un compte-rendu, diffusé à tous les participants, affiché dans le hall de l'école et consultable sur le Blog de l'école.

*Rappel du rôle des représentants de parents (voir docs distribués : attributions et décret du 31/08/06).

***L'horaire à 17h convient-il à tous ?** => OUI

3. Bilan de la rentrée et organisation de l'année scolaire

***effectifs** : 183 élèves au 20/10/2021

effectifs côté maternelle = 89 élèves

classes	TPS /PS	PS/MS	MS	GS 1	GS 2	GS 3
effectifs	18	19	20	11	11	10
répartition	11 TPS / 7 PS	12 PS/ 7 MS				

effectifs côté élémentaire = 94 élèves

	CP	CP -CE1	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total
Effectifs hors ULIS	14	13	12	10	18	19	-	86
Répartition		7 CP / 6 CE1						
Effectifs ULIS inclus	0 14	0 13	1 13	1 11	3 21	3 22	8	94

Prévisions pour la rentrée 2022 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
?	14 ?	19	27	16	21	18	10	18	5

Chiffres des arrivées encore incomplètes. Naissances 2020. Entrées de TPS et des PS encore inconnues.

Impact de la suppression du bus dans les villages dont les élèves ne sont pas censés venir à MLC, qui avaient une dérogation : Ancier / Batrans. (perte de 6 élèves sur l'ensemble de l'école + 3 départs dans le privé. On en a récupéré 1 seule + 2 élèves qui partiront à la rentrée prochaine car c'est trop compliqué de s'arranger sans bus.)

*Concernant l'année 2020/2021, voici les taux de fréquentation annuels par classe:

CP	CP	CE1-CE2	CE2	CM1	CM2	ULIS
92,3%	91,44%	93,1%	92,1%	96%	94,9%	94,6%

Un nombre important d'élèves n'étaient pas présents pour les derniers jours d'école (beaucoup d'absents à partir du 29/06) et aussi pour la rentrée scolaire de septembre. Ils ont fait un retour tardif. (En ne comptant que les élèves en scolarisation obligatoire, cela représente tout de même 6 élèves côté maternelle et 3 côté élémentaire).

*organisation des rencontres parents/enseignants pour cette année scolaire

- *Le jour de la rentrée* : accueil dans la cour côté élémentaire, avec les informations principales, dans le respect des gestes-barrières. Accueil dans les classes côté maternelle. Réflexion autour de la possibilité de faire la même chose des deux côtés à la rentrée prochaine.

- *Chaque enseignant en début d'année scolaire* : elles ont eu lieu cette année le lundi 20 septembre à 17h, avec la même organisation que l'an dernier : Les parents ont participé à une réunion collective avec Mme Pesenti (30 minutes) dans le grand préau, puis ont ensuite rejoint la classe de leur enfant pour une rencontre avec l'enseignant(e).

Ces réunions permettent de faire connaissance, s'impliquer dans le suivi des enfants, avoir des indications sur la façon dont chacun peut aider son enfant à la maison, de s'informer sur les programmes officiels... et de montrer à son enfant l'importance que ses parents accordent à l'école.

Voici le nombre de parents présents par classe :

TPS / PS	PS/MS	MS	GS	CP	CP/CE 1	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	total
6 / 18	6/18	12/20	5/32	5/13	7/13	6/13	6/10	7/21	9/22	2/8	69 / 179
33%	33%	60%	14%	38%	53%	46%	60%	33%	41%	25%	38,5%

Si on considère qu'il y a des fratries, cela représente quand même à peine 40% des élèves dont les parents sont venus à la réunion, soit moins de 4 élèves sur 10.

C'est très peu. Même si l'équipe a déjà testé plusieurs "formules", il est nécessaire de réfléchir sur la forme proposée. Horaire ? Organisation ? (compliqué pour les parents de se rendre à plusieurs réunions, de passer de l'élémentaire à la maternelle).

- Il peut également y avoir des *rencontres à la demande* (prendre rendez-vous par téléphone ou dans le cahier de liaison vert).

- Un temps de rencontre individuel pour restituer les résultats des *évaluations nationales* (CP et CE1) ont été organisés pour les élèves concernés.

- Certains *projets de classe* donnent lieu, en cours d'année à des échanges et rencontres avec les parents.

- Chaque élève a également un *cahier de liaison* qui reste l'élément essentiel permettant le lien école / famille.

- Il existe des réunions particulières pour les élèves bénéficiant d'un *Projet Personnalisé de Scolarisation* (pour faire le point, faire savoir ce qui est mis en place, rencontrer tous les partenaires, fixer de nouveaux objectifs, proposer de modifier l'orientation) ; ces réunions sont organisées et menées par les enseignantes référentes Mmes Maurice-Chemin et Humbert.

- Les réunions PPRE (équipes éducatives) auront lieu principalement en période 2 pour les élèves pour lesquels les compétences de leur niveau de scolarisation risquent de ne pas être maîtrisées : elles permettent de faire le point sur les réussites, difficultés et besoins de chaque élève, des aides déjà en place, de définir les nouvelles aides à apporter si nécessaire et donc d'adapter le mieux possible les objectifs aux besoins de chaque élève, en présence de tous les partenaires (Rased, traductrices, orthophonistes, CMP, CMPP, CADA...). Ces réunions ont déjà commencé pour certains élèves.

- L'équipe souhaitait également revenir ce soir sur des incidents qui ont émaillé les relations entre l'école et les familles depuis le début d'année particulièrement côté maternelle. Nous l'avons évoqué à la réunion de rentrée : des paroles très vives envers les adultes de l'école, un manque de confiance criant allant même jusqu'à accuser certains adultes de maltraitements, beaucoup d'agressivité dans la manière de s'adresser aux enseignantes ou aux ATSEM. Nous avons essayé de comprendre en équipe d'où venait ces tensions et comment y remédier.

- pour certains élèves qui ont manqué la rentrée et les premiers jours, il a été compliqué de rassurer les parents, de les accueillir dans les mêmes conditions que celles des premiers jours. Une fois que la classe a commencé, l'enseignante est moins disponible.

- une partie des parents dont les enfants commencent leur scolarité sont très inquiets et ont grand besoin d'être rassurés. Cependant il y a eu des malentendus à cause d'une méconnaissance du fonctionnement de l'école : une enseignante ne peut pas quitter ses élèves de 3 ans des yeux pour discuter avec des parents alors que la classe a commencé, ni abandonner sa classe pour répondre au téléphone aux parents qui veulent un retour immédiat sur le bien-être de leur enfant. D'où la nécessité de demander un vrai rendez-vous par l'intermédiaire du cahier, du téléphone ou du mail.

- le contexte de stress généré par la crise sanitaire et le protocole COVID : les parents ne peuvent plus entrer dans la classe de leur enfant comme c'était le cas avant. Le masque doit être porté par les adultes. Cela peut aussi malheureusement accentuer la distance entre les familles et l'école.

Ces situations ont généré des inquiétudes au sein de l'équipe. Nous les avons partagées avec la mairie et avec Mme l'inspectrice. L'équipe de circonscription et l'inspectrice elle-même sont venues à plusieurs reprises sur l'école pour épauler l'équipe.

Ces événements nous ont paru assez importants pour les évoquer ce soir avec vous et rappeler la nécessité de communiquer sereinement et avec respect. C'est un élément essentiel qui sera ajouté dans le futur règlement intérieur de l'école. Par ailleurs, nous essayons d'être plus explicite sur les règles à respecter en maternelle (affichages horaires/protocole, pictogrammes) et nous envisageons en collaboration avec Mme Camburet (psychologue) de mettre en place un "*Café des parents*" dans l'école. L'idée est d'y inviter des parents pour échanger sur leur ressenti par rapport à l'école, répondre à leurs questions et apaiser les angoisses. Il aurait lieu un après-midi par semaine, pendant une heure. Nous espérons pouvoir bénéficier de l'appui d'une traductrice lorsque ce sera nécessaire.

*L'enseignement des langues

- Chaque enseignant pratique l'anglais dans sa classe.

- EILE : les cours EILE n'ont pas encore démarré.

* Les APC ont commencé pour la maternelle comme pour l'élémentaire

- en maternelle tous les jours sauf le vendredi de 11h25 à 11h55 : GS (depuis septembre) et MS à partir du 15/11

- en élémentaire tous les jours sauf le mardi de 11h30 à 12h : pour toutes les classes

*le règlement intérieur de l'école

Comme chaque année il a été distribué pour lecture et signature à tous les parents, associé à la charte de la laïcité. Il comporte toutes les informations relatives au fonctionnement quotidien de l'école. C'est le document auquel nous nous référons toujours lorsqu'un élève doit être, de par ses agissements, sanctionné. Les familles sont tenues de le respecter aussi. L'ensemble des élèves l'a donc reçu dans son cahier mais il y en avait pour l'instant un spécifique pour la maternelle et un pour l'élémentaire.

Du point de vue institutionnel, nous sommes tenus de le faire valider par vote au 1er conseil d'école de l'année. Cependant avec la fusion, il est nécessaire d'en rédiger un nouveau, commun à l'ensemble des classes en y ajoutant également un article sur la communication école-famille, comme évoqué plus haut.

Cela fera l'objet d'une concertation d'équipe spécifique et une proposition de RI sera proposé pour validation au CE n°2.

Vote du RI de l'école = reporté au CE n°2 en mars.

4. Le Réseau d'Éducation Prioritaire Romé de L'Isle

L'école Moïse Lévy-Capucins fait partie du Réseau d'Education Prioritaire Romé de L'Isle et du quartier prioritaire politique de la ville. A ce titre des dotations supplémentaires sont attribuées par l'Etat mais aussi par la Ville de Gray.

L'appartenance au « label » **Education Prioritaire** est liée à 4 indicateurs :

- le pourcentage d'élèves issus de catégorie socioprofessionnelles défavorisées,
- le taux d'élèves boursiers au collège,
- le pourcentage d'élèves avec un an de retard à l'entrée en 6ème,
- le pourcentage d'élèves issus du Quartier Prioritaire Politique de la Ville.

Ainsi, le Réseau d'Education Prioritaire est étroitement lié au Programme de Réussite Educative de la Ville de Gray, l'un n'allant pas sans l'autre tant dans ses objectifs que dans sa dotation.

***Le Projet de Réseau :**

Le projet de réseau entre dans sa 7ème année de fonctionnement.

Les pilotes de ce REP sont Mr Cuenot (principal du collège Romé de L'Isle) et Mme Ferrand (IEN de Gray)

Les coordinatrices de ce REP sont Mme Pesenti et Mme Gamet.

Cette année, il y a également des référents REP dans chaque établissement : Mme Bouthiaux pour l'école primaire et Mme Luciani pour le collège.

Les axes de travail retenus au sein du réseau sont les suivants :

- Faciliter les acquisitions et les connaissances fondamentales en particulier celles de la langue écrite et orale
- Favoriser un climat scolaire propice aux apprentissages et au vivre ensemble.
- Développer la coéducation pour améliorer avec les familles et les partenaires la réussite des élèves.

L'école Moïse Lévy-Capucins en collaboration avec le collège travaillera spécifiquement ses 3 axes à travers plusieurs actions où pourront se rencontrer tous les élèves de la TPS à la 3^e :

L'utilisation des salles informatiques du Collège, le Dispositif Coup de Pouce Lecture (financé par la mairie et le CGET) et autres rencontres autour de la lecture et des livres, des petits-déjeuners inter-degré, des récré-surprise, des ateliers en sciences, des rencontres sportives et la mise en place d'un conseil de cycle 3 (enseignants de CM et professeurs de sixième)

Par ailleurs, le REP s'engagera dans d'autres actions telles que le dispositif OEPRE *ouverture de l'école aux parents en partenariat avec Aami70 à destination des parents immigrés nouvellement arrivés afin de leur faciliter l'arrivée de leurs enfants dans un établissement scolaire français.*

De plus, notre école fait partie du Quartier Politique de la Ville lui permettant ainsi de bénéficier de financements supplémentaires par la municipalité de Gray. Ainsi un budget municipal supplémentaire de 2000€ est alloué aux 2 établissements du réseau. La répartition de cette allocation se faisant au prorata du nombre d'élèves issus du quartier prioritaire Politique de la Ville Prioritaire inscrits dans chaque établissement

5. Les projets pour l'année en cours 2020-2021 :

Projets habituels des classes:

Les projets de l'école sont rendus possibles par le crédit animation de la Ville de Gray. (1344€, versés cette année pour l'élémentaire et 1045€ pour la maternelle en 2021.)

L'ASEP Moïse Lévy et l'Association maternelle Capucins+, par leurs actions régulières dans l'année, permettent d'abonder ce budget.

Avec la fusion cependant et les deux années compliquées qui viennent de s'écouler, il est nécessaire de redonner un petit élan à notre association. Nous souhaitons dissoudre l'association maternelle Capucins + et ne garder qu'une seule association pour l'école. Pour cela, nous organiserons en novembre une AG spéciale pour formaliser ces éléments.

Pour l'association des Capucins, Mme Tellier était présidente, Mme Donzelot secrétaire et Mme Hubleur trésorière.

Pour l'ASEP Moïse Lévy, Mme Gautrot a démissionné de la présidence. Mme Gamet est secrétaire et Mme Pesenti trésorière.

Il est nécessaire de retrouver un ou une présidente qui puisse succéder à Mme Gautrot, un nouveau nom, et de recruter des volontaires pour mener des actions : vente de gâteaux, de miel, de photos...kermesse etc... Nous transmettrons rapidement un mot dans les cahiers à la rentrée pour mobiliser des parents pour l'AG et la présidence.

Côté maternelle :

- le petit déjeuner (projet REP) : lutter contre les inégalités sociales (13% des élèves viennent en classe le ventre vide) + travailler sur l'équilibre alimentaire. En coopération avec l'éducation nationale et avec le soutien de la mairie, cela a pu se mettre en place en maternelle. Chaque matin, dès 8h25 les enfants arrivent à l'école et des laitages, fruits, jus de fruits, pain, confiture leur sont proposés. Travailler sur les catégories d'aliments et sur la définition d'un bon petit déjeuner équilibré à l'aide d'albums en particulier.

Partenariat avec des produits bio et locaux (magasin bio monde, boulangerie grayloise).

- semaine de la construction : à partir de janvier, une semaine à chaque période. Des jeux de construction sont installés dans la salle de jeu sur des tapis. Chaque classe vient une ou plusieurs fois au cours de la matinée. Le dispositif est vraiment intéressant. Pour les TPS PS c'est en jeux libres et pour les MS et GS c'est avec des modèles et des consignes. Les élèves de CP seraient invités à y participer, les parents aussi si le contexte sanitaire le permet.

- projet avec l'école de musique de Gray (à confirmer)

- semaine du sport (aux beaux jours)

- choix de spectacle en cours : à faire venir sur l'école ou au théâtre : côté cour

- parcours motricité lundi et mardi jusqu'au mois de janvier. Fonctionnement par période et par domaine. Les lundis matins 4 parcours sont installés pour les 2 jours et chaque classe se succèdent au cours de la matinée. Les parcours sont évolutifs. A chaque période correspond un domaine moteur : équilibre, quadrupédie, courir, lancer...

- fonctionnement du décloisonnement chez les MS : il y a 2 classes de moyens (PS/MS et MS). En période 2 , tous les MS travaillerons ensemble sur des activités de musique, sciences, jeux sur plateau et les enfants passeront sur les ateliers au cours de la semaine. Le but est de créer un unité de groupe au sein des MS.

- Ce décloisonnement est également proposé aux PS les après midi, les TPS ne venant pas à l'école l'après midi pour l'instant.

Côté élémentaire :

- Adhésion à l'USEP : l'école a fait le choix de ne pas s'affilier cette année. Les rencontres sportives inter-école sont encore compliquées à l'heure actuelle avec le contexte sanitaire. Cela n'empêchera pas l'équipe de favoriser la pratique sportive des élèves, qui reste une priorité pour la bonne santé des enfants.

- les récréations-surprises : nous espérons pouvoir reconduire le projet dès que nous pourrons à nouveau se faire rencontrer plusieurs classes. 1 classe prépare et propose une animation pendant une récréation pour les autres classes de l'école.

- Prix des Incorruptibles et école des Loisirs :

Les Incorruptibles : c'est un prix littéraire à partir d'une sélection de livres adaptés à chaque classe que les enfants lisent et ils votent ensuite pour leur livre préféré. C'est un prix national. Cette année, seuls les CP , les CE1 et les CE2 ont adhéré.

D'autres classes se sont abonnées à des publications de livres de *l'école des Loisirs*. Chaque classe reçoit un livre de littérature de jeunesse par mois, adapté à l'âge des élèves. (TPS-PS, PS-MS, ULIS, CM1, CP-CE1)

Notons que ces abonnements sont financés à hauteur de 400€ pour l'élémentaire et 300€ pour la maternelle, chaque année par les fonds mairie.

- Nous avons aussi prévu de continuer à collaborer avec le Cinémavia pour des séances de cinéma (programmation faite avec P. Calvat, autour d'une thématique choisie par l'équipe : cette année le voyage et la différence): 3 films : un film commun et 1 film par cycle. Avec une projection avant les vacances de Noël également.

- Projet 100% chorale : pour les classes de CM1 et de CM2 de MLC et les CM1 et les CM2 de l'école E. Bour. L'idée est de mettre en place du chant choral de façon plus systématique dans les classes. Nous bénéficierons d'interventions d'un musicien de l'école de musique ainsi que d'interventions d'un chœur professionnel (AEDES, basé à Paris) pour apprendre des chants. Cela doit commencer en novembre dans les classes concernés et se terminer en fin d'année par une restitution au théâtre (9/06). Espérons que ce projet puisse aboutir dans les meilleures conditions. Il s'agit d'une chance assez extraordinaire pour les élèves de travailler avec des artistes reconnus dans tout le pays. C'est un projet ambitieux, soutenu par de nombreux partenaires comme la DRAC, Canopé, la ville de Gray, la Cité de la Voix...

- Poursuite du blog d'école :

Une demande d'autorisation auprès des familles a été faite pour être conforme au respect de la liberté de chacun à être exposé ou non sur internet. Une immense majorité de familles autorise l'école à y afficher les productions des élèves ainsi que leur photo dans le cadre de restitution de travaux. Les familles qui ne le souhaitent pas verront leur enfant flouté ou recouvert d'une pastille noire.

Chaque classe de l'élémentaire poste des articles au cours de l'année, à consulter régulièrement. Pour les maternelles, c'est en cours de construction.

Rappel : le blog a un double objectif :

- Offrir un nouveau support de production pour les élèves qui participent à la création des articles, produisent les écrits en utilisant parfois aussi l'outil informatique.

- Utiliser un nouvel outil de communication avec les familles pour diffuser des informations institutionnelles mais également mettre en valeur les productions de leurs enfants.

Il est consultable à l'adresse suivante : <http://elem-moise-levy-gray.ac-besancon.fr>

Des liens vers les partenaires de l'école apparaissent également.

- Evaluations diagnostiques de rentrée au CP et au CE1.

Ce sont des évaluations nationales qui ont permis de faire un point précis sur les acquisitions des élèves et sur les besoins de remédiation à apporter dès le début d'année. Les familles vont être destinataires des livrets ainsi que de l'appréciation. Des réunions avec le RASED, et les 2 enseignantes de la classe ont permis d'activer des leviers pour venir en aide aux élèves présentant des fragilités en ce début d'année. Les familles concernées ont été rencontrées individuellement.

Il est à noter que des évaluations diagnostiques ont toujours été proposées aux élèves entrant au CP (comme dans l'ensemble des classes). De fait, les habitudes de l'école quand à la rapide prise en compte de difficultés éventuelles n'ont pas été chamboulées par l'utilisation de ce nouvel outil.

- intervention prévue le vendredi 26/11 de M. Gemme, en classe dans le cadre du Salon du livre de Gray "Au Gray des mots"

- Journée du "non au harcèlement" le jeudi 18/11 : projet qui va concerner l'ensemble de l'école et un partage avec le collège.

- Liaison GS / CP avec diverses rencontres tout au long de l'année..

- Cycle piscine : a pu commencer pour les classes de CE1 et CE2.

- le vendredi 15/10 : l'ensemble des classes de l'élémentaire (sauf les CM2) s'est rendu à Arc-les-Gray pour le spectacle Le Cabaret Aquatique.

- Concerts Voix-là : pour les CM2, prévu le 30/11. Avec ateliers prévus dans la classe.

Projets par classe :

TPS-PS	
PS-MS	
MS	
GS1	Sytevom : intervention sur les déchets
GS2	Sytevom : intervention sur les déchets
GS3	Sytevom : intervention sur les déchets
CP	Sytevom, visite du musée (exposition Marchand), ateliers jeux de société vendredi avant chaque vacances.
CP-CE1	Ateliers jeux de société chaque vendredi de fin de période.
CE1	Conteuse mathématiques, prix des incos.
CE2	Conteuse mathématique , visite du musée, p'tit déjeuner inter degré, concours mathador, prix des incos.
CM1	Visite guidée de Gray, travail sur le conte, intervenant handball, visite du musée prévue. Conseil municipal des jeunes
CM2	Visite guidée de Gray, participation à un défi littéraire avec une classe de sixième à partir de novembre (Babélio), conseil municipal des jeunes (2 élus dans la classe de CM2, élection le 16 novembre), utilisation de la salle informatique du collège, mathador, spectacle voix-là, présentation de saynètes autour du thème du harcèlement dans le cadre de récré surprises, piscine et hand.
ULIS	Dans les classes de référence des élèves

Intervention de M. Cuenot : les partenariats entre l'école et le collège permettent d'adoucir la transition lors de l'entrée en sixième.

6. Le point sur les travaux et la sécurité à l'école

- Les PPMS de l'école ont été mis à jour : avec un document concernant les risques majeurs (l'école est principalement exposée aux séismes, aux tempêtes et aux risques chimiques) et un document concernant les attentats-intrusion avec les conduites à tenir. (souci récurrent de l'issue de secours).

- Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le mardi 28/09 au matin, en maternelle et en élémentaire, permettant à toutes les personnes présentes dans les locaux de sortir dans le calme et en toute sécurité. Il a été constaté en maternelle qu'un diffuseur sonore supplémentaire serait le bienvenu car le son de l'alarme parvient difficilement jusqu'à l'extrémité de l'aile du bâtiment (classe de MS). Une demande de travaux a été transmise en ce sens.

- Un exercice d'alerte attentat-intrusion académique sera réalisé début décembre, dont le scénario et les modalités d'évacuation/ou confinement seront précisés par le rectorat.

- D'autres exercices seront posés en cours d'année.

- Un très grand merci à la mairie pour tous les travaux effectués pendant cette première période dans notre école. 22 fiches travaux ont été transmises aux services techniques depuis la rentrée, ce qui est conséquent, il est vrai. L'équipe essaie de faire des demandes raisonnées sachant que les travaux pour la fusion des deux écoles commenceront en 2022. Cependant les locaux parfois assez vétustes, le quotidien de l'école font que certaines demandes sont inévitables :

fuite dans les lavabos ou les toilettes, porte brisée, radiateur en panne, éléments de sécurité...Les équipes se montrent toujours à l'écoute disponibles et efficaces pour l'école et c'est très appréciable pour nous et pour les élèves.

- Toujours en attente d'un téléphone pour la direction. A-t-on des nouvelles ? Cela serait aussi une clé pour une bonne communication avec les familles et la gestion des urgences.

- Toujours en attente d'une ATSEM en remplacement suite au départ de l'une d'elles : Une personne est présente sur l'école le matin jusqu'à 10h mais cela n'est pas suffisant pour les élèves de la classe de PS-MS qui en ont besoin toute la journée, pas suffisant non plus pour le ménage. Certaines tâches matinales nouvelles comme le petit déjeuner servi désormais à l'ensemble des élèves nécessitent un temps de préparation et de vaisselle qui empiète sur le temps de ménage, ou de préparation. Cela a également pu créer des tensions au sein de l'équipe. C'est aussi perturbant pour les enfants qui voient se succéder de nombreux adultes dans la classe ce qui ne permet pas à des enfants de 3 et 4 ans d'avoir des repères.

- Point sur le protocole sanitaire mis en place à l'école :

Depuis le 4/10, nous sommes passés au niveau 1 (vert), du protocole sanitaire. Ce qui a eu pour conséquence heureuse la fin du port du masque pour les élèves de l'élémentaire. Les adultes et les parents qui entrent dans l'enceinte de l'école doivent continuer à le porter.

Il est désormais possible de répartir les élèves dans les autres classes en cas d'absence d'un enseignant.

La fin de la limitation du brassage entre élève sera effective après les vacances d'automne. Pour l'instant, nous conservons des récréations échelonnées.

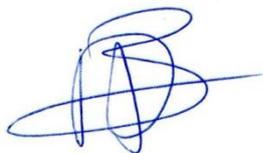
Nous conservons également les mesures d'aération des locaux toutes les deux heures, le lavage des mains et un nettoyage consciencieux des surfaces.

7. Questions diverses

La séance est levée à 18 h 45,

Date de la prochaine réunion : mardi 15 mars 2022 à 17h

secrétaire de séance : Mme Bouthiaux



La directrice de l'école, Mme Pesenti

